

Commune de SAINT GROUX

Inauguration

Le 28 mai 2016, répondant à une invitation lancée par le maire de Saint-Groux, une petite centaine de personnes était venue à l'inauguration du nouvel aménagement réalisé à partir de la restructuration de la grange, appartenant antérieurement à la famille Peraut. Parmi les autorités, citons Monsieur Jean-Paul MONSNIER, Sous Préfet de Confolens, Madame Nicole BONNEFOY, sénatrice, Messieurs Jérôme LAMBERT, Député, François BONNEAU, Président du conseil départemental Jean-Pierre DEFALLOIS, président de la communauté de communes et de nombreux autres élus locaux.

En faisant un petit retour en arrière, nous avons tous en mémoire ce qu'était ce bâtiment agricole qui avait en son temps abrité un appartement, une épicerie avec une grange attenante.



Bâtiment primitif, tel qu'il était lors de l'achat par la commune

Mais, revenons à cette journée d'inauguration. Sous la direction du maire, la veille et tôt le samedi matin, des infrastructures étaient mises en place pour pallier notamment aux caprices du temps susceptible de nous apporter soit un soleil trop chaud, soit de la pluie. D'autre part, une autre équipe était chargée de l'intendance pour l'organisation du vin d'honneur. (clairette de Die, jus de fruit de toutes sortes, toasts, pizzas, quiches lorraines, mignardises, etc...etc...), rien ne manquait.



Mise en place d'infrastructures mobiles (tivolis, tables, chaises, sono, etc...etc...)

C'est vers midi que, retardé par une autre inauguration, est arrivé Monsieur le sous-Préfet, représentant de l'Etat pour l'arrondissement. Il était accueilli par le maire, Gérard BOUCHAUD





Gérard BOUCHAUD, Maire de Saint-Groux, pendant son allocution

Après avoir souhaité la bienvenue aux Autorités et aux invités, Gérard BOUCHAUD a évoqué les différentes étapes qui ont émaillé le parcours de la restructuration du bâtiment, depuis son acquisition, jusqu'à la réception des travaux. Il a ensuite abordé le financement et les aides substantielles accordées par les différents organismes dont il a remercié les décideurs.



Il a ensuite passé la parole à Monsieur BONNEAU, Président du conseil départemental



Puis à Madame Nicole BONNEFOY, sénatrice



A Monsieur Jérôme LAMBERT, Député



Et enfin à Monsieur le Sous-Préfet

L'intérêt général,
désigne la finalité d'actions censées intéresser une population considérée dans son ensemble.

Toutes ces autorités ont reconnu à l'unanimité la qualité de la réalisation et au-delà, les conséquences sur l'amélioration de l'esthétique environnemental, avec pour toile

de fond, notre belle église romane qui se cache pudiquement derrière la frondaison de printemps.



C'est maintenant l'acte officiel. Accompagné des autorités, le sous Préfet coupe le ruban tricolore traditionnel.



Le Sous-Préfet coupant le ruban

Le temps est venu d'une autre réjouissance, celle de goûter aux agapes largement offertes à tous





Chacun trouvera ci-contre des photographies édifiantes sur le changement environnemental survenu à l'issue de la réalisation du projet élaboré par le conseil municipal de Saint-Groux



AVANT



APRES



AVANT



APRES